



Le 2 novembre 2023- FL/SL

## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 28 JUIN 2023

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 28 juin 2023 à 20h00, dans la salle Raymond WAGREZ, au siège de l'association, sous la présidence de Monsieur François LEJEALLE.

### PRESENTS :

François LEJEALLE (président), Patricia BUTEL (syndic), Jean-Jacques CHIOZZI (syndic), Pierre LIEBAERT (syndic), Frédéric DELMAS (syndic), Jean-Luc GAYET (syndic), Nathalie PASSEDOUET (syndic), Jean-Luc POTTIER (syndic), Sophie YOLDJOGLOU (syndic suppléant).

Claude KOPELIANSKIS (maire-adjoint) et Serge GODAERT (maire-adjoint),

### REPRESENTES :

Natacha MONNET (syndic), représentée par Nathalie PASSEDOUET

Sabine MARNIQUET (syndic), Philippe TROUKENS (syndic), représentés par Jean-Jacques CHIOZZI

Frédéric CERTAIN (syndic), Jean-Michel DEBRAT (syndic suppléant), représentés par François LEJEALLE

oo °° oo

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, Monsieur François LEJEALLE déclare la séance ouverte à 20h00.

### I – Approbation du projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 5 avril 2023

Monsieur François LEJEALLE porte au vote le projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 5 avril 2023, tel qu'il a été transmis avec l'ordre du jour.  
Ce dernier est approuvé à l'unanimité.



## II – Rapport des commissions

### ➤ Administration Générale – Sécurité – Juridique (Frédéric CERTAIN)

#### ❖ Echange de terrain entre l'EPFIF et l'ASP au sein de l'hippodrome

François LEJEALLE rappelle le contexte :

L'ASP est propriétaire des parcelles cadastrées section AE numéro 107 et numéro 127 sises à MAISONS-LAFFITTE (78600) avenue Molière.

Ces parcelles vendues à l'EPFIF par France Galop font l'objet d'une demande d'échange pour faciliter la vente de l'hippodrome et rendre le projet cohérent.

Cet échange a été formalisé à travers un document notarial. L'échange des sous-parcelles respecte les surfaces appartenant à chacune des parties.

L'ensemble des frais de notaires sont assumés par l'EPFIF qui est à l'origine de la demande.

Le régime juridique de l'échange retenu est une cession acquisition sans soulte.

**Après lecture par François LEJEALLE de la délibération n°2023-19 transmise avec l'ordre du jour, et délimitant le cadre de l'échange de terrain entre l'EPFIF et l'ASP, le conseil syndical adopte le texte à l'unanimité.**

Claude KOPELIANSKIS, maire-adjoint, indique que l'achat de la partie verte de l'hippodrome, a été accepté à la quasi-unanimité lors du conseil municipal du 26 juin 2023.

### ➤ Voirie et circulation (Jean-Luc POTTIER)

#### ❖ Travaux voirie 2023

Jean-Luc POTTIER présente **les travaux de voirie 2023** :

- Avenue Béranger : entre la place Sully et l'avenue Lablache
- Avenue Poniatowski : entre les avenues Montebello et Montesquieu
- Avenue Mirabeau : entre les avenues Voltaire et Montebello
- Avenue Cardinal de Retz : entre les avenues Mirabeau et J.J Rousseau
- Carrefour des avenues J.J. Rousseau et Montebello
- Avenue Berryer : entre l'avenue Daumesnil et le cercle de la Gloire
- Avenue Amiral Villeneuve : entre les avenues Eglé et Pyramides
- Place du château : 2 trottoirs de part et d'autre des pelouses / Reprise enrobé / Réfection de 2 puisards et création d'1 puisard.

**Le plan des travaux est adopté à l'unanimité.**

Les travaux débuteront à partir de la semaine du 18 septembre 2023.

Concernant la circulation, Jean-Luc POTTIER ajoute que le parc n'est pas conçu pour une circulation intense. La question du retour en terre de certaines avenues peut se poser compte tenu du caractère agreste du Parc.



### III – Divers

#### ➤ RAF (Royal Air Force)

La ville de Maisons-Laffitte a transmis à l'ASP un courrier reçu de la Royal Air Force Association IDF, indiquant une erreur sur la plaque de commémoration concernant le N° 157 SQUADRON. L'équipage appartenait en réalité au N°57 SQUADRON.

L'ASP contactera le marbrier pour une modification dès que possible.

#### ➤ Forêt de sapin – Période de Noël

En raison de travaux qui seront réalisés au niveau du LCL 2, avenue de Longueil, la ville de Maisons-Laffitte recherche un emplacement pour la Forêt de sapins 2023. La question est posée de l'installer avenue Eglé, vers le manège.

L'avis est plutôt favorable, cependant le conseil réserve sa réponse au retour de la mairie sur le point de la remise en état de la pelouse.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.

Le Président

**François LEJEALLE**